



COMMERCIALISATION DES VOLUMES ISSUS DE L'OBLIGATION D'ACHAT

EDF – Direction Optimisation Amont-Aval Trading –
Management de l'Energie sous Obligation d'Achat

Version du 12 juillet 2018



SOMMAIRE

1. CONTEXTE
2. PRODUITS COMMERCIALISÉS
3. QUALIFICATION AUX APPELS D'OFFRES
4. DÉROULEMENT DES APPELS D'OFFRES
5. LIVRAISON ET FACTURATION
6. SYNTHÈSE



1. CONTEXTE

EDF est un acheteur obligé de l'électricité produite par les installations de production dont les pouvoirs publics souhaitent soutenir le développement (éolien, photovoltaïque, cogénération, ...) via le mécanisme des Obligations d'Achats*. En 2017, la production sous Obligation d'Achat achetée par EDF représentait un volume de l'ordre de 48,4 TWh.

Déc 14 : La CRE délibère sur la création d'un Périmètre d'Equilibre dédié à la production d'électricité sous obligation d'achat et sa vente directe sur les marchés de l'énergie**.

Juil 15 : Création du Périmètre d'Equilibre OA (« PE OA »)

Nov 15 : Démarrage de la vente des volumes prévisibles à court terme du PE OA sur le marché spot (~ 60% des volumes)

Janv 16 : Démarrage de la vente des volumes prévisibles à moyen terme par appels d'offres sur des produits forwards (~40% des volumes)

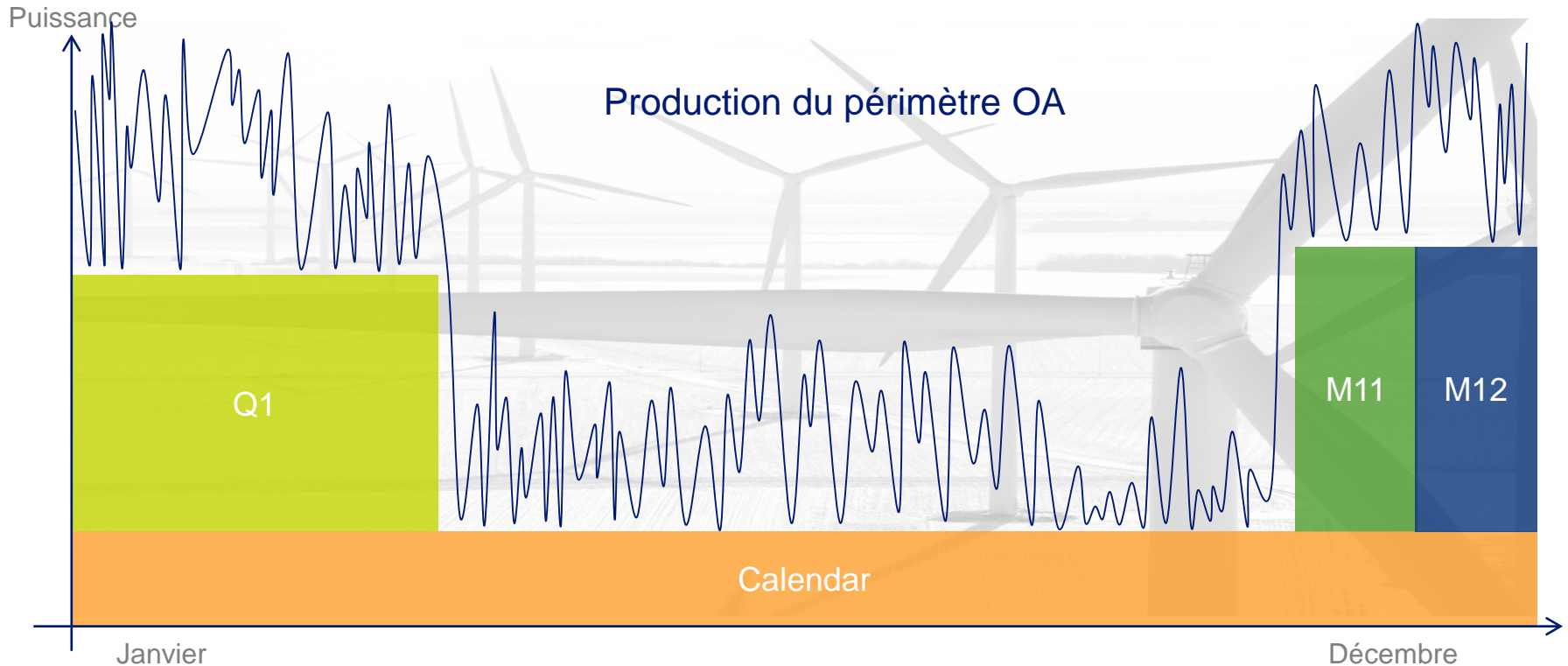


*L'obligation d'achat est un dispositif législatif (articles L314-1 et suivants du Code de l'énergie) visant à promouvoir les installations de production dont les pouvoirs publics souhaitent soutenir le développement

** Consultation publique puis délibération de la Commission de régulation de l'énergie sur les modalités de gestion de l'obligation d'achat en métropole continentale et sur les principes de calcul du coût évité

2. PRODUITS COMMERCIALISÉS

Représentation de la répartition entre part prévisible à moyen terme (« volumes forwards ») et part prévisible à court terme « volumes aléatoires »)



- Les volumes forwards sont déterminés comme étant la puissance disponible à tout instant avec une probabilité de 90% et sont fixés chaque année via une délibération de la CRE.
- Ces volumes sont commercialisés par EDF OA via des appels d'offres :
 - 4 produits sont vendus : Calendar, Q1, M11 et M12
 - Tous sont livrés en base et sont fermes

2. PRODUITS COMMERCIALISÉS

A titre d'illustration, les volumes forwards définis par la CRE fin 2017* sont les suivants :

| Puissance forward (MW) | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------------------------------|------|------|------|
| Calendar (annuel) | 1300 | 1400 | 1400 |
| Q1 (1 ^{er} trimestre) | 1600 | 2200 | 2100 |
| M11 (Novembre) | 2300 | 2100 | 2000 |
| M12 (Décembre) | | | |

- Les quantités minimales à l'achat sont de 1 MW pour le Calendar et le Q1 et de 5 MW pour le M11 et le M12.
- Il est possible de faire jusqu'à 5 offres par produit et par appel d'offres
- La quantité attribuée est fractionnable (Exemple : si une offre de 7 MW est faite sur M11, EDF peut ne retenir que 3 MW).

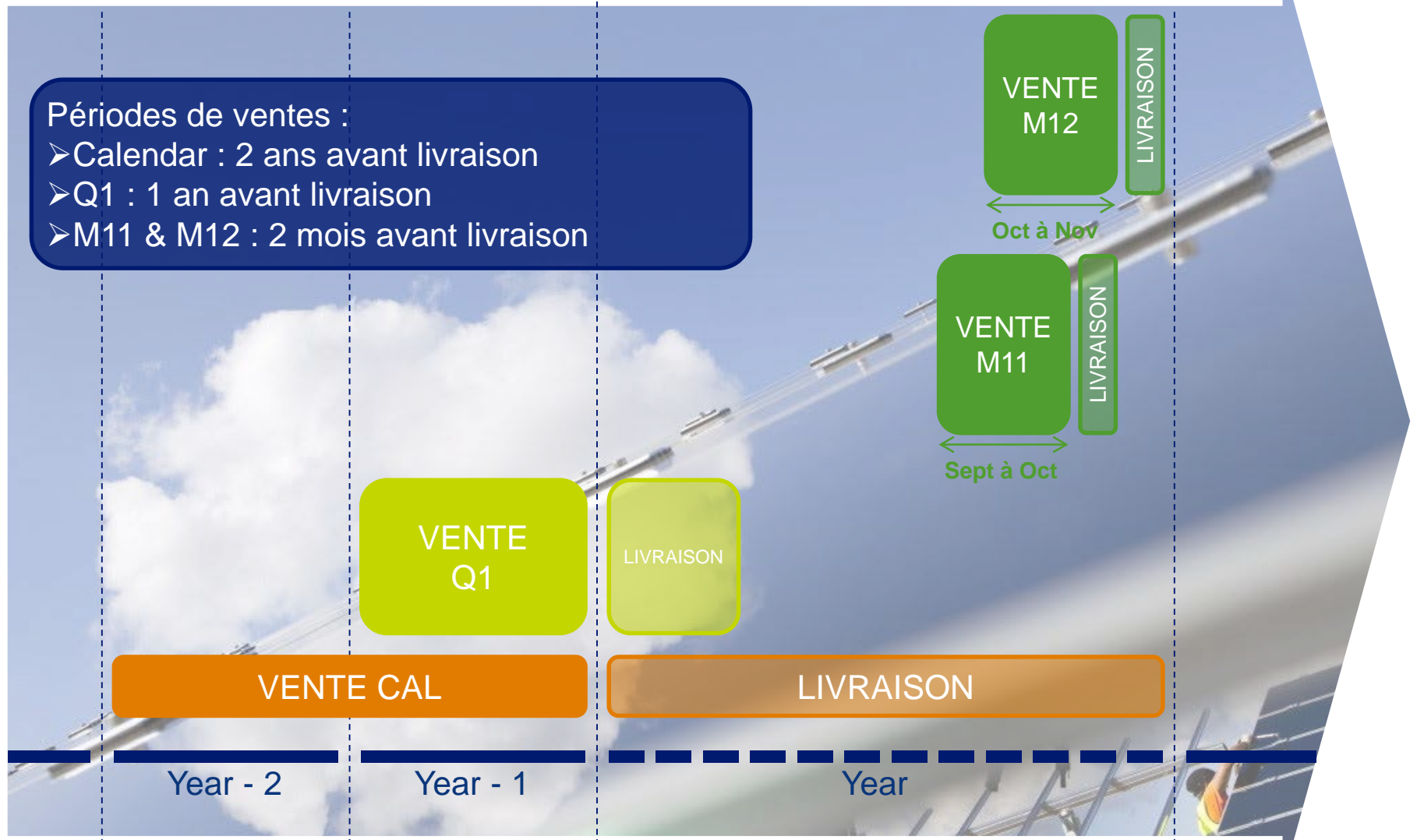
*Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 21 décembre 2017 relative aux valeurs de la puissance équivalente quasi-certaine nécessaires pour le calcul du coût évité par l'électricité produite sous obligation d'achat en métropole continentale

** En vert, les produits vendus par EDF OA au cours de l'année 2018

2. PRODUITS COMMERCIALISÉS

Périodes de ventes :

- Calendar : 2 ans avant livraison
- Q1 : 1 an avant livraison
- M11 & M12 : 2 mois avant livraison



3. QUALIFICATION AUX APPELS D'OFFRES

Prise de contact avec EDF OA : doaat-clima-moa-pe-oa@edf.fr

Constitution du dossier de qualification (Règlement de consultation, Conditions Générales de Ventes et Annexes)

Les critères suivants sont nécessaires pour être qualifié :

- ✓ Avoir/Etre un Responsable d'Equilibre
- ✓ Avoir une note de risque de crédit minimale
- ✓ Fournir une garantie financière, le cas échéant
- ✓ Disposer d'un code ACER ou à défaut justifier l'exclusion du champ d'application de la réglementation REMIT

EDF OA vous qualifie et vous donne accès à son portail web :
Rendez-vous sur <http://edf-oa.achatpublic.com> au signal d'EDF OA pour faire vos offres

Pour signer vos offres **vous devrez disposer d'un certificat de signature électronique** éligible RGS 2*/3*. Si besoin, EDF OA pourra vous indiquer une liste de prestataires fournissant ce type de certificat.

4. DÉROULEMENT D'UN APPEL D'OFFRES

Dès le signal mail d'EDF OA, rendez-vous sur <http://edf-oa.achatpublic.com>

Déposez vos offres en toute sécurité et en toute confidentialité



Les résultats vous sont communiqués par mail au plus tard 20min après la fin de la consultation et avant la fermeture d'EEX. Le contrat est formalisé dans les 48h

5. LE PROCESSUS DE LIVRAISON/FACTURATION

Chaque mois, une semaine avant la livraison, EDF OA envoie un premier rappel des livraisons à venir à votre Responsable d'Equilibre



Envoi des Notifications d'Echanges de Bloc en J-1 à RTE



La facture est émise au plus tard le 5^{ème} jour ouvré du mois suivant les livraisons

SIMPLICITE

- ✓ **Annonce d'une consultation quelques dizaines de minutes avant l'ouverture**
- ✓ **Vos offres postées en quelques clics directement sur internet et authentifiées via votre certificat de signature électronique**
- ✓ **Les résultats retransmis moins de 20min après la fin de la consultation et avant la fermeture d'EEX**
- ✓ **Pas de commission d'accès, ni de frais de gestion**
- ✓ **Un prix fixe**

ACCESSIBILITE

- ✓ **Pas de licence d'achat pour revente requise pour participer**
- ✓ **Un support simple d'utilisation**
- ✓ **Une hotline technique 5j/7 de 8h30 à 17h**
- ✓ **Pas d'appel de marge mais une éventuelle garantie financière**

FIABILITE

- ✓ **Un système sécurisé grâce au certificat de signature électronique**
- ✓ **Un sourcing ferme et l'expertise d'EDF dans la gestion des Notifications d'Echanges de Blocs auprès de RTE**
- ✓ **Une équipe disponible 5j/7, pour répondre à vos questions, relayée par une astreinte le week end pour vos livraisons**